

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Date de naissance : ____/____/____

Tel ____/____/____/____

Mail _____@_____

FORFAIT DANSE - 15 ANS

- 1 H 185 €
- 2 H 255 €
- Illimité 295 €

- Pompom Dance 8-13 ans Lundi 18h
- Eveil danse 4-7 ans Mardi 17h30
- Reggaeton 8-13 ans / Mardi 17h30
- Hip hop new style 8-13 ans /Sam 10h
- Break dance dès 8 ans /Samedi 11h

MODE DE REGLEMENT

- Chèque (x10) _____ x _____ €
- Espèce
- Je souhaite une facture
- Certificat médical à fournir avant le 31/10/2024

FORFAIT DANSE dès 15 ans

- 1 H 200 €
- 2 H 280 €
- Illimité 310 €

DANSE

- Lyrical Jazz / merc 18h30
- Lady Style / merc 19h30
- Dancehall / mardi 18h30
- Hip Hop Commercial / mardi 19h30
- Country dance / jeudi 19h
- Zumba

FORFAIT UNIQUE FITNESS ILLIMITE 200 €

DANSE

- Circuit training / mardi 18h30
- Zumba fitness / mardi 19h30
- Cardio boxe / Jeudi 18h45
- Pound fitness / Jeudi 19h30
- Stretching / Jeudi 20h30
- Full circuit / Samedi 9h

PASS FITNESS & DANSE ILLIMITE 320 €

Fait à Pusignan
Le _____
SIGNATURE

La souscription vaut acceptation du règlement intérieur et de l'attestation d'engagement

ATTESTATION D'ENGAGEMENT



Je soussigné(e) _____ parent(s)
de _____ ou adhérent(e)
de l'ATF pour la saison 2024-2025.

- Certifie avoir pris connaissance des informations ci-dessous et m'engage les respecter :
- En souscrivant à l'ATF j'adhère et je respecte le règlement intérieur.
 - Je réglerai ma cotisation dans son intégralité en début de saison.
 - Je ne demanderai aucun remboursement de cotisation en début et cours d'année quel qu'en soit la raison.
 - Je fourni un certificat médical de moins de 3 mois avant le 31/10/2024.
(En l'absence de ce document je ne pourrai pas poursuivre les cours même si la cotisation est réglée).
 - Je certifie avoir une assurance responsabilité civile.

Autorisation de droit à l'image :

O autorise(nt) les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos de mon enfant/de moi-mêmeprises au cours des activités.
O refuse(nt) que la structure utilise des photos de mon enfant ou de moi-même
Fait à.....
le
Signature (des parents ou de l'adhérent majeur)

REGLEMENT INTERIEUR

TENUE

Tenue d'entraînement obligatoire : tenue de sport légère, une serviette propre, une bouteille d'eau et baskets de sport. La direction se réserve le droit de prendre ou d'imposer toutes les mesures qui seraient nécessaires pour garantir la sécurité de ses adhérents et les conditions d'hygiène. Le non respect de ces normes entraînera la rupture du présent abonnement sans que l'adhérent puisse prétendre à contrepartie financière. A exclure pendant les cours : bonbons, chewing-gum.

DISCIPLINE

Les adhérents doivent arriver cinq minutes avant les cours afin de ne pas perdre de temps au vestiaire et entrer à l'heure dans la salle d'entraînement. Il est interdit de toucher au matériel entreposé dans la salle par d'autres sections, sans l'accord préalable du professeur.

Un comportement ou des propos jugés incorrects ou irrespectueux par la direction à l'égard des autres adhérents u du personnel, pourront entraîner la cession de l'abonnement.

HORAIRES

Les horaires d'accès sont affichés dans le hall près de la salle et l'adhérent en à pris connaissance. Ces horaires pourront varier à tout moment, en fonction de la nécessité du service.

DEPLACEMENTS

Nous insistons sur le fait de bien accompagner vos enfants jusqu'au vestiaire des cours (en prévision d'une absence du professeur). Il est du ressort de chaque parent de prendre en charge son enfant à la sortie du cours.

RESPONSABILITE

La responsabilité du club commence au début du cours et s'arrête à la fin. L'association est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile. L'adhérent devra souscrire une assurance complémentaire couvrant plus particulièrement les risques possibles liés aux activités sportives et de loisirs pratiqués.

En aucun cas l'assurance du club ne couvrira tous les frais occasionnés par un éventuel accident.

STATUTS

Les statuts sont à votre disposition soit en Préfecture, soit auprès du bureau : **dans les deux cas votre demande devra être formulée par écrit.**

Les cours sont assurés à partir de 4 adhérents par cours. L'Adhésion au Club entraîne l'acceptation du présent règlement.
Aucun remboursement de cotisation ne sera fait en début et cours d'année quel qu'en soit la raison